



**CCCA-BTP**

Le réseau de l'apprentissage BTP

Communiqué de presse - 12 février 2018

## Projet de réforme de l'apprentissage

**Le CCCA-BTP, 1<sup>er</sup> réseau de l'apprentissage en France, approuve les mesures pour développer l'apprentissage, anticipées par son plan stratégique de transformation Transform'BTP**

Le Gouvernement a présenté le 9 février les 20 mesures concrètes de son projet de réforme pour transformer l'apprentissage en France. Freins levés pour permettre aux entreprises de s'engager dans l'apprentissage, renforcement de l'information des jeunes et des familles sur l'apprentissage pour une meilleure orientation professionnelle, agilité des CFA dans l'adaptation de l'offre de formation aux besoins en compétences des entreprises et aux spécificités des territoires, renforcement du dispositif d'orientation professionnelle des jeunes, articulation entre formation initiale et continue, innovation pédagogique... : les grands axes de la réforme répondent pleinement aux ambitions anticipées par Transform'BTP, le plan stratégique des talents et des excellences initié par le CCCA-BTP, association nationale à gouvernance paritaire.

Jean-Christophe Repon, président du CCCA-BTP, souligne :



*« Pour propulser dans l'avenir notre réseau de l'apprentissage BTP, leader de l'apprentissage en France et opérateur de référence des branches du BTP, nous avons anticipé et impulsé en 2017 une nouvelle dynamique ambitieuse d'innovation, valeur d'exemple pour les autres secteurs de l'apprentissage. Nous l'avons traduite concrètement au travers de notre nouveau plan stratégique Transform'BTP, défini pour déployer une offre de formation professionnelle tout au long de la vie et un bouquet de services, en totale adéquation avec les besoins des entreprises et des apprentis, tout en prenant en compte les singularités de chaque territoire.*

*Nous accueillons ainsi avec satisfaction les premières mesures annoncées par le Gouvernement, qui sont dans la droite ligne de nos ambitions, au profit des jeunes et des entreprises et des salariés de notre secteur. L'entreprise replacée au cœur du dispositif de l'apprentissage, un système de financement des contrats d'apprentissage repensé, le développement de l'offre de titres professionnels et de certifications, l'innovation et la performance pédagogiques... sont autant d'avancées que nous appelions de nos vœux pour continuer à relever les défis d'avenir de la formation professionnelle initiale et continue dans nos métiers du BTP.*

*Nous sommes pleinement au rendez-vous de la réforme, tant nous l'avons anticipée en investissant tous les champs des possibles et en imaginant de nouvelles opportunités de développement. »*

**Nombre des mesures proposées par le projet de réforme sont déjà inscrites dans le nouveau plan stratégique du CCCA-BTP, Transform’BTP.** Le CCCA-BTP, qui a fait le pari de l’anticipation, de la transformation et de la performance au profit de la compétitivité des entreprises et de la réussite des jeunes, est prêt à relever les défis de la formation professionnelle et à s’engager à déployer dès maintenant les mesures annoncées.

### **L’entreprise formatrice replacée au cœur du dispositif**

**Le CCCA-BTP se félicite des dispositions de la réforme qui replacent l’entreprise au cœur du dispositif de formation.** Grâce à la politique des branches du BTP, le CCCA-BTP et son réseau de CFA du BTP ont d’ores et déjà anticipé pour être en capacité de proposer aux entreprises et aux apprentis le bon diplôme et les bonnes compétences au bon moment : cycles plus courts de formation *via* une dynamique de professionnalisation, avec notamment une offre de titres professionnels et de certifications pour compléter la formation initiale.

Les branches professionnelles sont naturellement en première ligne et plus à même pour adapter finement les offres de formation aux besoins en compétences des entreprises et aux spécificités des territoires. Les CFA pourront ainsi désormais adapter chaque année leurs formations en fonction de la demande des entreprises, en constante évolution dans le BTP.

### **Un bon équilibre entre le rôle des branches professionnelles et des conseils régionaux**

**Le CCCA-BTP approuve également le rôle confié aux branches professionnelles, chargées de fixer le « coût contrat » national de chaque diplôme ou titre professionnel et du système de péréquation interprofessionnelle, qui est un enjeu particulièrement important** pour assurer la pérennité et l’équité du financement de l’apprentissage sur l’ensemble du territoire, en lien avec les conseils régionaux, premiers partenaires de l’apprentissage, et pour tenir compte des spécificités territoriales et garantir la qualité et l’innovation pédagogique.

### **Une meilleure articulation entre la formation initiale et la formation continue.**

**Le CCCA-BTP, qui bénéficie d’un maillage territorial unique, s’est fixé deux objectifs prioritaires qui vont dans le sens du projet de réforme** pour assurer une meilleure articulation entre formation initiale et continue avec :

- le développement significatif du nombre de jeunes formés aux métiers du BTP, qui n’est possible qu’en prenant en compte les besoins des entreprises et la diversification de l’activité des CFA du BTP à gouvernance paritaire animé par le CCCA-BTP ;
- l’élargissement de l’offre de formation, avec les titres professionnels ou encore la certification et le développement de l’offre de formation continue.

Dans ce cadre, de nouveaux outils de formation adaptés aux évolutions émergentes des métiers de la construction ont été créés dans les CFA du BTP : pôles de référence en matière d’innovation pédagogique et de responsabilité sociétale et environnementale, installation de plateaux techniques énergétiques...

C’est aussi tout le sens des synergies mises en place entre le CCCA-BTP et Constructys, OPCA de la Construction, dans le cadre de l’accord des partenaires sociaux du BTP de juin 2016. L’objectif est de renforcer le service que les deux outils des branches du BTP apportent aux entreprises et aux apprenants, en matière d’emploi et de formation tout au long de la vie et de sécurisation des parcours professionnels.

## Des conditions plus attractives pour les jeunes

Le CCCA-BTP, qui agit pour susciter de nouvelles vocations pour le secteur du BTP chez les jeunes, futures forces vives du BTP, salue l'ensemble des mesures annoncées au profit des apprentis. À l'heure d'une reprise économique, il était urgent de créer de nouvelles mesures pour inciter les jeunes à faire le choix des métiers du BTP et de l'apprentissage pour s'y former dans un secteur en pleine mutation et qui recrute.

Afin que l'orientation professionnelle choisie et le choix de la filière soient *in fine* une réussite pour le jeune, le CCCA-BTP développe actuellement une plateforme de l'orientation dans le BTP, qui a pour objectif de s'intégrer au Service public de l'orientation pour le secteur professionnel du BTP. En tant qu'outil des branches du BTP, le CCCA-BTP doit en effet informer les jeunes de façon claire, objective et pragmatique sur la réalité des métiers, de l'emploi et des perspectives de carrières professionnelles dans le secteur. Un outil de mise en relations entreprises/jeunes sera également disponible dans les prochains mois.

De la même manière, le CCCA-BTP, engagé depuis de nombreuses années dans l'internationalisation des parcours de formation des apprentis, salue en particulier le développement du nombre d'apprentis (15 000) qui pourront bénéficier du programme Erasmus de l'apprentissage. La mobilité européenne des apprentis est aussi une belle manière de développer les compétences professionnelles et l'épanouissement des jeunes. Le CCCA-BTP a d'ailleurs été le premier réseau à créer un brevet professionnel à composante européenne.

## Qualité, innovation et performance pédagogique

La qualité et la performance pédagogique, appelées de ses vœux par le Gouvernement, est déjà inscrite dans la feuille de route 2017-2020 du CCCA-BTP, qui investit massivement, *via* un plan qualité-performance, pour accélérer la transformation et le développement de son réseau de CFA du BTP. Ce sont ainsi 27 M€ investis sur la période 2017-2020, dont 13 M€ cette année.

Dans le cadre de la réforme de l'apprentissage, ce plan qualité-performance du CCCA-BTP incarne l'évolution de la politique de financement du CCCA-BTP, qui renforce les marges d'action des CFA dans leurs choix stratégiques de développement rapide des formations qu'ils proposent. L'objectif est de mieux piloter la performance des fonds investis et de retour sur investissement, avec la mise en place d'un dialogue de gestion entre le CCCA-BTP et les acteurs territoriaux de son réseau, également au programme du projet de réforme.

L'innovation, qui est aussi au cœur du projet de réforme, est l'un des facteurs clés de réussite impulsé par le plan stratégique Transform'BTP, notamment au travers de la première édition du challenge d'idées Winnov'. Éclaireur de tendances et incubateur d'idées nouvelles, Winnov' est une dynamique d'innovation ouverte. Avec 275 idées déposées, Winnov' témoigne de la créativité du réseau de l'apprentissage BTP, en particulier sur l'intégration du numérique éducatif dans les parcours de formation, pour les rendre plus attractifs et efficaces.

## Le réseau de l'apprentissage BTP en chiffres

- Numéro un de l'apprentissage en France
- 118 CFA du BTP formant un maillage territorial unique et deux établissements de formation, avec :
  - 77 centres de formation d'apprentis du BTP gérés par des associations régionales à gouvernance paritaire ;
  - 41 CFA associés, dont 9 conventionnées pour leur section de travaux publics.
- 2 établissements de formation : Égletons (métiers des travaux publics) et Felletin (métiers du bâtiment)

- 2 millions de jeunes déjà formés aux métiers du bâtiment et des travaux publics
- 49 000 jeunes en alternance dans 37 000 entreprises formatrices partenaires.
- 68,2 % des apprentis formés aux métiers du BTP
- Une offre de formation dans près de 30 métiers du BTP, du CAP au diplôme d'ingénieur.
- 83 % de réussite aux examens

**Le CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics)** est une association nationale, professionnelle et paritaire. Il met en œuvre la politique de formation professionnelle initiale aux métiers de la construction par l'apprentissage définie par les partenaires sociaux de la branche. Le CCCA-BTP anime, coordonne et contribue au financement du réseau de l'apprentissage BTP, avec 118 CFA. Numéro un de l'apprentissage en France, le réseau des CFA du BTP (49 000 jeunes en formation dans 37 000 entreprises formatrices) est le partenaire formation privilégié des entreprises et des jeunes en formation professionnelle initiale et continue. Il présente une offre de formation dans près de 30 métiers du BTP, du CAP au diplôme d'ingénieur, propose des titres professionnels et des actions de formation continue sur-mesure. Les CFA du BTP affichent 83 % de réussite aux examens.

>> [www.ccca-btp.fr](http://www.ccca-btp.fr) | f : 3cabtp | @3cabtp

**Service de presse** : Patricia Desmerger - Campagne  
06 07 47 34 77 - 01 42 02 45 44 - [patricia.desmerger@orange.fr](mailto:patricia.desmerger@orange.fr)  
**@patdesmerger** - f : campagne-presse - in : [fr.linkedin.com/in/patdesmerger](https://fr.linkedin.com/in/patdesmerger)